

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2009 (20h30)

Etaient présents : MM. Gérard CROZIER, Maire, Jean-Michel CHAGNON, Mme Catherine BESSON, M. Jean-François DURAND, Mme Jocelyne CASTON, Guy VIGLIOCCO, adjoints, M. Bernard VINCENT, Mmes Martine COTTE, Bernadette GOLIN, MM. Denis CORNILLON, Christian SIRON, Bernard COMTE, Olivier MIGNEREY, Jacky COLLIGNON, Albert PETIT, Mmes Martine DEUS, Corinne RINGUENOIRE.

Etaient excusés : Mme Roselyne RASPAIL (procuration donnée à Jean-François DURAND), M. Christian BEHAGHEL (procuration donnée à M. Gérard CROZIER).

Secrétaire de séance : M. Jacky COLLIGNON.

La lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal précédente n'a soulevé aucune observation.

SUBVENTIONS SOUMISES A CONDITION D'OCTROI

Depuis la réforme de la nomenclature M14 intervenue au 1^{er} janvier 2006, les associations bénéficiaires de subventions assorties de condition de réalisation, ne figurent plus expressément dans la liste annexée au budget prévisionnel. Des crédits non affectés sont néanmoins prévus. L'attribution intervient désormais au moyen d'une délibération individuelle spécifique dès lors que les justificatifs attestant la réalisation de ou des actions ont été fournis.

• Subvention OGEC Saint-Maurice pour réalisation de projets pédagogiques 2008-2009

L'OGEC Saint-Maurice a fourni les pièces justificatives concernant les actions ou sorties pédagogiques au titre de l'année scolaire 2008-2009. Les dépenses engagées s'élèvent à 5 389 €. Par conséquent, le Conseil municipal autorise à l'unanimité le versement de 752 €, subvention calculée sur la base d'un tiers des dépenses acquittées plafonnées à 2 257 €, correspondant au plafond de 5 000 € de l'école publique, appliqué aux effectifs de l'école privée.

• Subvention Sou des Ecoles laïques pour organisation du Carnavallex

Le Sou des écoles a organisé 25 avril 2009, le « Carnavallex », manifestation gratuite à destination des habitants du village. Les dépenses engagées s'élèvent à 629,90 €. Par conséquent, le Conseil municipal autorise à l'unanimité le versement de 200 €.

DENOMINATION DES VOIES COMMUNALES :

Le Maire et son adjointe Catherine BESSON invitent l'assemblée à délibérer et entériner les nouvelles dénominations attribuées aux lieudits et voies situés de part et d'autre de la Route de Livron (tranche n° 8) et de la Route de Grâne (tranche n° 9). Les dénominations retenues avaient été présentées en séance du 3 juin 2009. La réunion publique du 15 juin 2009 a permis de recueillir l'avis des résidents concernés et de prendre en compte certaines demandes de modification. Avant de donner lecture de la délibération, Mme BESSON tient à souligner le travail fourni par M. André SILVESTRE, ancien adjoint, qui suit ce dossier depuis le début. La délibération est approuvée à l'unanimité. Le Service d'Incendie et de Secours sera, comme d'habitude, le premier destinataire de ces informations. Ce travail de terrain devrait s'achever comme prévu par la numérotation des habitations situées dans le centre du village et par la mise en fabrication d'un plan à usage touristique, et un plan plus détaillé qui facilitera la gestion communale en matière d'urbanisme, de voirie, et de réseaux, notamment.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DROME :

Rapport annuel 2008

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, doit adresser au maire, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication au conseil municipal en séance publique. Le Maire rappelle que le SDED organise et contrôle la distribution publique d'électricité et de gaz. Il demande à Mme DEUS, Présidente de la commission électricité, de présenter le rapport d'activités 2008. Le Conseil municipal l'approuve.

DIVERS

• Travaux de réhabilitation de la mairie.

Albert PETIT, Président de la commission travaux, informe l'assemblée que les travaux ont démarré le 1^{er} septembre et que chaque mardi est organisée une réunion de chantier, en présence de l'architecte Eric WAGON, des entreprises et de trois représentants de la mairie (MM. CHAGNON, DURAND et PETIT). Les

membres de sa commission visiteront en plus les lieux une fois par mois. Les travaux de gros oeuvre en cours ont conduit l'architecte à proposer une légère modification dans la répartition des espaces de rangement au rez-de-chaussée. Il apparaît en outre qu'un renforcement de fondations est à prévoir dans l'ancienne petite salle de réunion. Par contre, après sondage, la dalle de la cave pourra être conservée. Ces aléas techniques n'entraînent aucune plus-value.

- **Sécurité et prévention routière.**

Denis CORNILLON, membre de la commission sécurité et prévention routière, présente un diaporama sur les situations dangereuses recensées dans la Montée de la Butte, le long de la RD n° 93 à l'intérieur de l'agglomération, secteurs retenus en priorité compte tenu des risques liés au stationnement gênant et à la vitesse excessive des automobilistes. La commission propose de redéfinir et de matérialiser certaines places de stationnement, d'ajouter des panneaux de signalisation et d'envisager de futurs aménagements (trottoirs, barrières). Il est rappelé à cet effet que l'installation de nouveaux abribus fait partie intégrante du volet sécurité, et que cette initiative remporte une large adhésion. Le Maire saisit l'occasion pour évoquer la précision du cinémomètre récemment acquis, dans le cadre, il insiste, d'une politique de prévention. Il ajoute enfin que la révision du Plan d'Occupation des Sols permettra de mettre en avant les lieux de vie et d'activités, de réfléchir globalement et de façon cohérente, aux déplacements, à l'accessibilité de la voirie, et en même temps au devenir de certains bâtiments communaux.

- **Syndicat de sécurité et de prévention de la délinquance.**

Le Maire indique que la Commune de Loriol relance le projet d'un Syndicat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (SISPD) et demande si la Commune d'Alex est intéressée pour intégrer cette structure. Le Maire propose aux conseillers d'inviter un représentant du futur syndicat, afin qu'il explique en détail les objectifs poursuivis et les moyens à mettre en œuvre.

- **CCVD : extension de compétence en matière d'énergies renouvelables.**

Dans sa séance du 23 juin 2009, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de Drôme a décidé d'étendre la compétence de la CCVD au secteur des énergies renouvelables. Conformément à l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes adhérentes sont appelées à se prononcer sur cette extension dans un délai de trois mois à compter de la notification de cette décision. Le Maire invite les conseillers à d'ores et déjà réfléchir sur cette question avant qu'elle fasse l'objet d'une toute prochaine délibération. Il informe que MM. CHAGNON, DURAND et VIGLIOCCO, délégués communautaires et lui-même, ont déjà émis le souhait de connaître les orientations qui seront prises, les coûts de fonctionnement et recettes prévisionnelles liés à cette nouvelle gestion, et demandé comment le plan de développement éolien élaboré par les services de l'Etat sera pris en compte. Le Maire rappelle enfin qu'un transfert de compétence est définitif et qu'il est décidé par les communes à la majorité des deux tiers.

- **CCVD : compte-rendu de la Commission d'Initiative Locale du 16.09.2009.**

Une réunion de la Commission d'Initiative Locale a été organisée à Montoisson. Il s'agit pour ses membres de lancer des pistes de travail sur des thèmes tels que : Habitat-urbanisme (intérêt d'un service d'urbanisme au niveau intercommunal), Petite enfance (lieux d'accueil), Services aux communes (mutualisation de moyens). Jean-Michel CHAGNON, 1^{er} adjoint rapporte le contenu des débats.

- **Intervention des adjoints et présidents de commissions.**

Jean-François DURAND, adjoint délégué à la voirie, souligne la qualité des travaux effectués par l'entreprise SACER, mais regrette de ne pas avoir été mieux informé des dates d'interventions. Il remercie Jean-Pierre BRAVAIS et Rodrigue ROUBY, membres de la commission élargie de travaux, pour leur participation au bon suivi de chantier. De nouveaux bons de commande sont en cours de signature, dans le respect des limites du marché et du budget 2009. En matière d'élagage et de fauchage, c'est l'entreprise COUTOULIN qui a procédé en août dernier à l'entretien de bordures de route, sur près de 60 km.

Jocelyne CASTON, adjointe déléguée à la communication, annonce qu'un bulletin « Alex au quotidien » spécial sportifs devrait prochainement être publié.

Catherine BESSON, adjointe déléguée aux affaires scolaires, donne les effectifs de rentrée scolaire : 219 élèves à l'école publique et 96 élèves à l'école Saint-Maurice. L'inspection académique a ouvert un demi-poste supplémentaire à l'école publique. Neuf postes sont donc actuellement pourvus.

Bernadette GOLIN, conseillère déléguée, rappelle la 26^{ème} édition du Big Bazar, manifestation à laquelle a participé une vingtaine d'associations, en lieu et place du Forum des associations organisé tous les deux ans. Elle rappelle également la cérémonie organisée vendredi 25 septembre en l'honneur des sportifs méritants de

la commune. Pas moins de 67 sportifs se sont vus remettre trophées et tee-shirts. Dans le domaine du patrimoine culturel de la commune, l'exposition montée par l'association Mémoires d'Alex a rencontré un vif succès, de même que la manifestation « l'art à la maison » des 12 et 13 septembre. Pour terminer, Mme GOLIN informe que le défibrillateur, disponible en mairie, sera mis à disposition des responsables d'associations qui auront suivis une formation et qui en feront la demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique a été levée à 00h30.